

PRÉFET DE L'OISE

Le Préfet

Beauvais, le 25 NOV. 2019

Monsieur le Maire,

Par courrier du 25 janvier 2019, je vous invitais à me communiquer les projets de votre collectivité pour 2019 au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL).

En réponse à cet appel à projets, vous avez sollicité le financement d'un projet relatif au changement des menuiseries sur les bâtiments communaux.

Le préfet de la région Hauts-de-France, chargé de la programmation de la dotation de soutien à l'investissement local, vient de me confirmer la prise en compte de votre demande.

J'ai ainsi le plaisir de vous informer qu'une subvention de **57 796,88 €**, calculée au taux de 33,14%, sur un investissement de 174 389 € (HT) vous est attribuée en vue de réaliser ce projet.

Vous trouverez, ci-joint, l'arrêté attributif de subvention en date du 5 novembre 2019 accompagné d'un imprimé de demande de versement de la subvention ainsi qu'un état récapitulatif des dépenses.

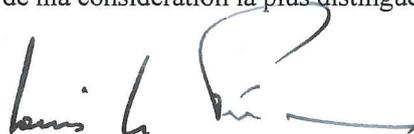
Une avance de 30% du montant de la subvention attribuée pourra vous être versée dès réception de la déclaration de commencement de travaux.

Des acomptes successifs pourront, à votre demande, être obtenus à mesure de l'état d'avancement des travaux, sur production des factures, accompagnées d'un tableau récapitulatif dûment rempli conformément au modèle joint et certifié par le receveur municipal, dans la limite de 80% de la subvention allouée. Le versement du solde interviendra au vu de la certification de la réalisation des travaux, de leur conformité avec les caractéristiques visées dans la décision de subvention et sur production du plan de financement final de l'opération accompagné d'un tableau récapitulatif définitif des dépenses.

J'appelle votre attention sur la nécessité d'une utilisation rapide des crédits alloués afin d'alimenter la commande publique et de favoriser l'emploi local et vous remercie des dispositions que vous pourrez prendre en ce sens.

Mes services demeurent à votre disposition pour vous apporter les précisions complémentaires que vous jugeriez nécessaires.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de ma considération la plus distinguée.



Louis LE FRANC

Monsieur Laurent MAROT
Maire de Lassigny

Copie à Monsieur le sous-préfet de Compiègne